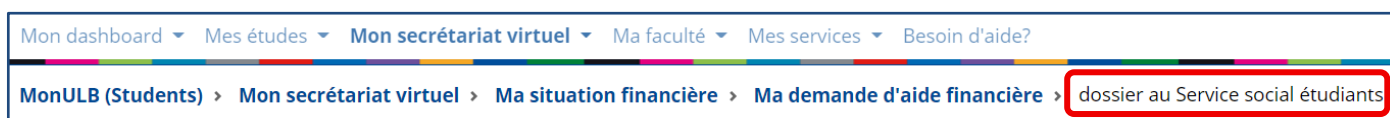


DEMARCHES A SUIVRE POUR INTRODUIRE
UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU SERVICE SOCIAL ETUDIANTS

ANNEE ACADEMIQUE 2026-2027
Du 24 août 2026 au 16 avril 2027 à 13h00

- 1) Rendez-vous sur votre portail Mon ULB, dans la rubrique : **dossier au Service social étudiants**



- 2) Remplissez le **questionnaire** afin de savoir si vous entrez dans les critères d'accès à notre service.
- 3) Si vous répondez à l'ensemble des critères d'accès, vous pouvez compléter le **formulaire** de demande d'aide financière.
- 4) Une fois ce formulaire complété, vous serez redirigé vers une plateforme pour **numériser tous les documents** nécessaires.

Une fois le formulaire complété **ET** tous les documents numérisés, veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante : sse@ulb.be

NB : sans l'envoi de cet email, votre demande ne sera pas traitée !!!

Veuillez indiquer dans votre mail :

- Nom, prénom et numéro de matricule ULB
- L'objet de votre demande

Attention, les demandes d'aides financières sont à envoyer
du 24/08/2026 au 16/04/2027 à 13h00

Aucune demande ne sera traitée ni avant ni après ces dates !

Tout dossier incomplet (*) au 16/04/2027 sera classé sans suite.

(*) Par dossier « incomplet », comprenez :

- un ou plusieurs document(s) manquant(s)
- un document inadéquat
- un document incomplet (pages(s) manquante(s))

LISTE DES DOCUMENTS A NUMERISER SUR VOTRE PORTAIL MONULB

Etudiants européens

ATTENTION : merci de ne charger **QUE** des documents **au format PDF**

Après avoir complété le formulaire, tous les documents demandés ci-dessous sont à numériser dans l'onglet **DOSSIER NUMERISE** :



- Une composition de ménage de mon pays d'origine datée entre le **1^{er} juillet 2026 et le 31 octobre 2026**. Si celui-ci n'en délivre pas, je complète le document du Service Social Etudiants :
 - ⇒ [Attestation disponible en cliquant ICI](#)
- Une copie **recto-verso** de ma carte d'identité
- Une copie de ma carte européenne d'assurance maladie si pas de mutuelle en Belgique.
- Transports en commun :
 - **STIB** : attestation du transporteur disponible via Bootik ou Kiosk OU ticket STIB **avec votre nom et la date de validité** + carte MOBIB
 - **SNCB** : attestation du transporteur ou carte train avec montant + Carte MOBIB + preuve de paiement
 - **TEC - DE LIJN** : attestation du transporteur + Carte MOBIB + preuve de paiement
- Une copie de ma carte bancaire.
- La preuve d'achat de mon abonnement ULB Sport **2026-2027** (si d'application ; disponible sur votre portail MonULB – Mes paiements).
- Le document délivré par l'administration fiscale de mon pays concernant les **revenus de l'année 2024 de vos parents** (exceptés frères et sœurs) **ou de votre cohabitant légal** (ex : avis d'imposition en France, Modello 730 en Italie, Modelo 100 en Espagne...).
- **Si j'ai introduit une demande d'allocations d'études à la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) :**
 - La preuve **uniquement pour les demandes via formulaire papier** envoyées par courrier postal (**preuve d'envoi par recommandé puis accusé de réception officiel**).
 - La notification avec la décision définitive si elle est déjà connue (positive ou négative).
- **Si j'ai introduit une demande d'allocations d'études dans mon pays d'origine** (ex : CROUS en France, ...) :
 - L'attestation de mon statut de boursier **ou** non boursier.

DSC
Service
Social
Etudiants

Campus du Solbosch
Av. F. Roosevelt, 50 CP 185
1050 Bruxelles
+32 (0)2 650 20 14
sse@ulb.be

➤ **Si je réalise un échange ou un stage durant l'année académique en cours :**

- Mon contrat de mobilité ou la convention de stage.
- Mon contrat de bail sur place.
- Frais de transport.

➤ La preuve d'inscription de mes frères et/ou sœurs inscrits dans l'enseignement supérieur pour **2026-2027** (Haute Ecole ou Université).

➤ Une attestation reprenant le **détail du montant global** octroyés par l'Etat (ex : CAF en France).

➤ **Si mes parents sont divorcés :**

- Le jugement du Tribunal de la famille + extrait de compte avec le dernier versement perçu pour la pension alimentaire.

➤ Attestation sur l'honneur à faire compléter par les parents (chaque parent).

⇒ [Attestation disponible en cliquant ICI](#)

➤ Toute preuve attestant d'un changement de situation financière **depuis 2024** (retraite, chômage, décès, ...)

➤ Mes fiches de salaire **à partir de septembre 2026** + mon contrat de travail étudiant.